



# Le petit Leyrois

Bulletin municipal semestriel -

Février 2021 – N° 1



## Nouvelle équipe municipale élue le 28 juin 2020

**Jean- Marc IEMETTI** maire et président de chaque commission -  
**Franck BRIDARD** 1<sup>er</sup> adjoint (commissions forêt - chasse - vergers - chemins ruraux/ travaux - urbanisme - gestion du patrimoine/appels d'offres) - **Isabelle BRITO-IEMETTI** 2<sup>ème</sup> adjointe (commission scolaire - périscolaire - jeunesse) - **Cyril HERBUVAUX** 3<sup>ème</sup> adjoint (commissions forêt - chasse - vergers - chemins ruraux/appels d'offres) - **Alain SCHWOB** 4<sup>ème</sup> adjoint (commissions communication - association/ fêtes - cérémonies) - **Anne Laure AIROLDI** (commission scolaire - périscolaire - jeunesse) - **Anaïs BARBIER** (commission fêtes - cérémonies) - **Virginie BRENGER** (commissions forêt - chasse - vergers - chemins ruraux/ travaux - urbanisme - gestion du patrimoine) - **Sylvain BRIDARD** (commissions scolaire- périscolaire - jeunesse/communication - association) - **Dominique CHESINI** (commission travaux - urbanisme - gestion du patrimoine) - **Nicolas GRZEJSZCAK** ( commissions finances /appels d'offres) - **Damien KLUGHERTZ** (commissions finances /travaux - urbanisme - gestion du patrimoine) - **Christelle MULLER** (commission fêtes - cérémonies) - **Marie France OLIGER** (commissions travaux - urbanisme -gestion du patrimoine/fêtes et cérémonies)

### Le mot du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux n'a pas eu lieu cette année en raison de la crise sanitaire. Je profite de ce premier numéro du Petit Leyrois pour vous adresser en mon nom et en celui du Conseil Municipal mes meilleurs souhaits pour l'année 2021.

Le nouveau Conseil Municipal installé en juillet dans des conditions inédites a maintenant la charge de poursuivre avec optimisme et détermination et dans la transparence le travail commencé.

En 2020, la commune a été confrontée à une chute des recettes (pas de location pour la salle polyvalente) et à des dépenses imprévisibles (achat de produits sanitaires) pour faire face à la première vague de l'épidémie cependant les salaires du personnel communal ont été maintenus durant toute la période du confinement de mars et l'économie a été réalisée sur le budget de fonctionnement. Aucune aide financière n'a été allouée aux communes par l'Etat.

Le budget pour l'année 2021 (investissement et fonctionnement) sera prochainement mis en place par le Conseil Municipal. Les priorités seront définies en fonction de ce qui est réalisable avec nos forces internes et possible à mettre en place avec l'aide de subventions ou avec recours à l'emprunt pour les travaux les plus importants.

En dépit de ce contexte toujours très troublé, le souhait le plus cher que je peux formuler pour 2021 est de retrouver pour tous une vie en toute simplicité et sans contrainte.

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 juillet 2020 -

**Présents :** Anne-Laure AIROLDI – Cyril HERBUVAUX – Virginie BRENGER – Anaïs BARBIER - Damien KLUGHERTZ – Franck BRIDARD – Sylvain BRIDARD – Nicolas GRZEJSZCZAK - Alain SCHWOB – Marie-France OLIGER – Christelle MULLER – Isabelle BRITO – Dominique CHESINI –

**Secrétaire de séance :** Virginie BRENGER

**Nombre de membres en exercice : 14 - Nombre de membres présents : 14**

**Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.**

**Préambule :** Approbation sans vote du procès-verbal du conseil précédent, après discussion, amendement et éventuelles corrections.

### **1<sup>ère</sup> délibération : Compte de gestion exercice 2019**

Après présentation des documents et après en avoir délibéré, le Conseil municipal n'émet ni réserve, ni observation et approuve le Compte de gestion tenu par Monsieur le Trésorier Principal, pour l'année 2019 et faisant ressortir un excédent global de clôture de 397 222.27 €.

Cette décision est adoptée par 14 voix pour.

### **2<sup>ème</sup> délibération : Détermination des 3 taxes locales**

Sur proposition du Maire concernant la révision des taux d'imposition, il est proposé de fixer les taux des 3 taxes locales comme suit :

- Taxe d'habitation : 6.95 %
- Taxe sur le foncier bâti : 6.10 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 15.10 %

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et par 14 voix pour, adopte cette proposition.

### **3<sup>ème</sup> délibération : vote du budget primitif**

Compte tenu de la réunion de travail du mardi 28 juillet 2020 listant les programmes à inscrire en investissement au budget 2020, le Conseil municipal adopte, par 14 voix pour, le projet de Budget primitif présenté par J.M. IEMETTI

SECTION DE FONCTIONNEMENT : dépenses : 753 551 € – recettes : 893 420 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : dépenses : 280 553 € – recettes : 280 553 €

### **4<sup>ème</sup> délibération : Renouvellement de l'adhésion au CAUE**

Sur proposition motivée de J.M. IEMETTI, Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par 14 voix pour, décide de poursuivre l'adhésion de la Commune au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Meurthe et Moselle, ce, pour la durée du mandat.

### **5<sup>ème</sup> délibération : Renouvellement de l'adhésion à l'association des maires de Meurthe et Moselle**

Sur proposition motivée de J.M. IEMETTI, Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par 14 voix pour, décide de renouveler l'adhésion de la Commune à l'Association des Maires de Meurthe et Moselle, et ce, pour la durée du mandat.

### **6<sup>ème</sup> délibération : Remboursement de dégâts sur clôture d'un particulier suite à des travaux d'entretien communaux**

Le Maire informe l'assemblée que suite à des travaux d'entretien sur le domaine communal, la clôture de la propriété de Mr et Mme WAGNER chemin de Crotelle a subi des dégradations. Le propriétaire s'est chargé de l'achat du matériel nécessaire à la remise en état et des travaux consécutifs. Il convient de rembourser Mr WAGNER des frais engendrés par l'incident.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par 14 voix pour, accepte ce remboursement d'un montant de 44.45 €.

☞ Vous retrouvez tous les comptes rendus du Conseil Municipal sur le site de la commune Accueil Leyr.fr ou sur le tableau d'affichage installé Place Jacques Callot.

## Ça s'est passé à Leyr

### En juillet - Cérémonie du souvenir

Une cérémonie devant la stèle érigée au pied de l'arbre de la Fraternité s'est déroulée en mémoire des soldats africains tombés sur le sol français et également en souvenir des nombreux naufragés qui ont perdu la vie en traversant la Méditerranée pour rejoindre l'Europe.

L'article 1 de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 rappelle que "les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits". Aujourd'hui les immigrés contraints de l'être pour des raisons économiques, politiques ou

religieuses se voient le plus souvent priver de ces droits. Cette cérémonie s'est déroulée le 14 juillet 2020 en présence de Marie-Thérèse Colin représentante du Réseau d'Education Sans Frontière.



### En août - ACM - 3 au 21 août 2020

Le Centre Communal d'Action Sociale a comme les années précédentes mis en place le Centre d'Accueil pour Mineurs (ACM) mais cette fois avec un nombre réduit d'enfants et avec toutes les mesures sanitaires exigées par le protocole de la Cohésion Sociale. Sous la direction de Sophie M. l'équipe d'animation composée d'Anaëlle S, Cécilia C, Charlène B., Charlotte B. et Kévin K. a accueilli chaque semaine une vingtaine d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

Le centre s'est organisé autour de trois thèmes sympas Walt Disney, Harry Potter et le Cirque. Les enfants ont bénéficié chaque semaine d'une séance à la piscine de Pompey ou de Champigneulle, d'une sortie vélo dans la campagne autour du village, et d'une veillée animée. Des intervenants de hip hop, de graff ou de jonglage sont venus partager leur savoir-faire, leur passion avec les enfants. Les pizzas réalisées par les enfants eux-mêmes au cours de la veillée de la seconde semaine ont particulièrement été appréciées de tous.



## En septembre - AG Foyer Rural - 18 septembre 2020

Le Foyer Rural de Leyr a tenu sa 4<sup>ème</sup> Assemblée Générale à la salle polyvalente. Cette réunion a d'abord débuté par une AG extraordinaire pour une modification des statuts afin de permettre la vente de produits fabriqués par le foyer – cette délibération a été votée à l'unanimité –

Le président Stéphane Sagorin a commenté, à l'aide d'un vidéoprojecteur les animations qui se sont déroulées au cours de l'année et expliqué celles qui ont été annulées pour cause de pandémie.

Neuf membres du CA ont été réélus et cinq nouveaux sont venus renforcer l'équipe. Le Foyer Rural compte aujourd'hui 298 adhérents.

Était présent à cette AG le représentant de Jeunesse et Territoire de Seille et Grand Couronné qui a souligné le rôle de la structure auprès des associations et indiqué leur nouvelle adresse au 11 rue des Ecoles à Leyr à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020.



## En septembre - Travaux de rénovation de la sacristie

Beaucoup d'histoires ont circulé dans le village depuis l'incendie de la sacristie ...

Que s'est-il passé cette nuit du 6 novembre 2018 ?

L'incendie a été provoqué par un court-circuit sur le câble d'alimentation de la sacristie. Le disjoncteur de protection étant installé dans les combles, le feu a rapidement dévoré la charpente de la toiture.

Par suite, les experts ont évalué le montant des travaux de réfection. Cette étude a alors été confiée à un maître d'œuvre mais le montant des travaux ayant été estimé à une somme supérieure à 40 000 euros, les dossiers de consultation devaient être dématérialisés et le maître d'œuvre n'a pas pu répondre à ces exigences administratives.

Le Conseil Municipal a alors voté une délibération pour donner au maire le pouvoir de gérer les dossiers techniques et administratifs. Il a été fait appel à un architecte pour réaliser les plans, préparer les consultations, analyser les offres et suivre le chantier.

C'est ainsi que le début des travaux a pris plusieurs mois de retard ...

Aujourd'hui, le chantier est terminé et l'église St Hilaire est prête à accueillir les cérémonies religieuses dans de bonnes conditions.

Il reste à mettre en place une rampe d'accessibilité pour l'église. Ces travaux sont prévus au cours du second semestre 2021.



*hier*



*aujourd'hui*

## En septembre -

L'extension réalisée à l'école Van Gogh par la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné a permis de créer une nouvelle salle de lecture plus claire et plus spacieuse. Cette nouvelle bibliothèque a été aménagée grâce aux différents modules et étagères financés par la commune. A l'initiative d'Isabelle Brito chargée des affaires scolaires, plusieurs membres du Conseil Municipal se sont mobilisés avant la rentrée des classes pour assembler tous ces meubles livrés en kit afin de permettre aux enseignants le rangement de leurs livres.



## En septembre - Rentrée des classes

Cette année, l'école Van Gogh a vu l'arrivée de nouvelles têtes dans les salles de classe. Cécile Philippot en charge du CP et de la GS de maternelle était auparavant enseignante dans le Lunévillois. Elle sera assistée dans sa fonction par une ATSEM embauchée par la commune, Cassiline Croux exerçant l'année écoulée à Notre Dame de la Salle à Pont à Mousson. Christelle Domas assistante de vie scolaire venant de l'école de Montenois apportera un soutien scolaire aux élèves en difficulté.



## En Septembre - Football

La section football des vétérans de Leyr se trouvant en 2019 en nombre insuffisant de joueurs pour assurer tous les matchs, elle s'est naturellement tournée vers la section football du Foyer Rural de Faulx pour continuer son activité.

Ce rapprochement a été rendu possible à condition d'utiliser les installations sportives de Leyr ( terrain vestiaires)

La Municipalité a établi une convention d'utilisation des locaux qui a été signée en présence du maire Jean-Marc Lemetti et de Franck Bridard 1<sup>er</sup> adjoint pour Leyr et de Stéphane Coutal, président de la section de Faulx, de Johan Corbier, responsable animation et de Georges Grandieu pour Faulx.

## En Novembre - Cérémonie du 11 novembre

Un 11 novembre sans drapeaux, sans musique, sans public, sans enfants ... mais un hommage rendu aux soldats tombés durant la première guerre mondiale.

Le maire et quelques membres du Conseil Municipal étaient présents pour déposer une gerbe au pied du Monument aux Morts.



## En décembre - Visite de St Nicolas

Comme chaque année, début décembre St Nicolas vient faire une visite aux enfants de l'école Van Gogh. Cette fois le saint patron de la Lorraine n'était pas accompagné du Père Fouettard pour le plus grand bonheur des petits de maternelle mais aussi des plus grands pas toujours très sages ! St Nicolas s'est rendu dans chacune des classes et a distribué à tous les enfants un petit cadeau préparé par la Commission affaires scolaires (un livre et un pain d'épice). Il a admiré les dessins faits par les plus jeunes de l'école.



## En décembre – Noël

Dès la première semaine de décembre Leyr s'est préparé pour fêter Noël en lumières ... Les membres du Foyer Rural ont installé dans les différents quartiers du village de jolis décors ici le chalet des lutins, là la boîte aux lettres du Père Noël et ses rennes, ailleurs des sucres d'orge géants ou encore la forêt magique et l'arbre à vœux. De quoi faire rêver les petits mais aussi les grands !

De nombreux habitants ont également habillé leur façade de maison ou leur jardin de guirlandes lumineuses. A la tombée de la nuit, Leyr était en fête !



## Vie scolaire - Projet d'école

" L'idée est l'aménagement d'une fresque de carreaux en terre cuite dans le jardin de l'ancien presbytère " explique Fanny Robillot l'enseignante des CE1 et CE2. Ce projet est mené par toutes les classes de la maternelle au CM2. Pour le réaliser, l'école a fait appel à Céline Laurent Desor potière céramiste de formation et directrice du CPIFAC (Centre Professionnel International de Formation aux Arts Céramiques).

Les élèves de maternelle apprennent à travailler la terre et à former des sculptures imaginaires, les élèves du primaire sont divisés en plusieurs groupes, les décorateurs, les sculpteurs et le groupe cheminée qui a la charge de construire le four dans lequel seront cuites les céramiques. "Ce travail se fait en plusieurs étapes - explique Céline Laurent Desore - car il faut un temps de séchage pour que le four ne s'effondre pas sur lui-même. La construction terminée, le four sera installé dans le jardin de l'ancien presbytère où les céramiques seront mises en cuisson dès le printemps 2021"

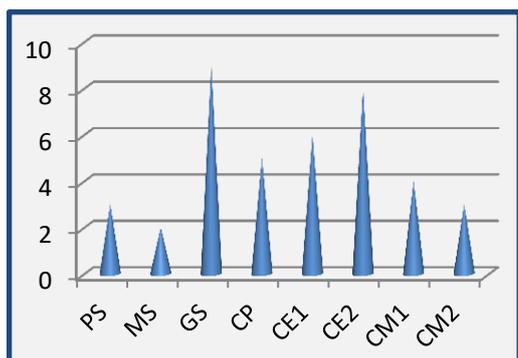
Tous les élèves tels des lutins s'activent, chacun à leur tâche, pour modeler les boudins qui forment la paroi du four et pour façonner la barbotine qui va coller les boudins entre eux.

Ce projet est subventionné par la DAC (Direction des Affaires Culturelles), par la commune de Leyr et par l'OCPE (Observatoire Cantonal de la Petite Enfance).



## Temps d'Activités Périscolaires - TAP

Avec la rentrée des classes, les activités proposées par la commune ont repris le vendredi après-midi de 14h à 16h15. Le programme de cette année est un mixte d'activités artistiques (créations de Noël - poterie), sportives (APS - aikido - tir à l'arc - cirque - yoga) culturelles (éveil musical - percussions - jeu d'échecs - mimes - contes animés) et aussi activités culinaires pour les plus jeunes. Le premier cycle de septembre pour les enfants du primaire s'est déroulé en pleine nature pour une sensibilisation à la biodiversité. Ils ont ainsi réalisé des mangeoires pour les oiseaux.



Les activités sont dispensées par des intervenants extérieurs, chacun formé dans sa compétence. Depuis le début de l'année scolaire, une quarantaine d'enfants fréquentent à chaque cycle les activités de leur choix. Les enfants des classes de GS et de CE2 sont les plus nombreux à participer aux TAP.

>>> photos à retrouver dans la galerie du site de la commune

## Vie municipale - actualités

**CCAS** – Suite à l'élection en juin de la nouvelle équipe municipale, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont été renouvelés. Le CCAS est toujours composé de six membres du Conseil Municipal et de 6 membres bénévoles choisis par le maire qui préside cette commission.

**Membres élus** : Virginie Brenger - Franck Bridard - Isabelle Brito - Damien Klughertz - Christelle Muller - Alain Schwob.

**Membres bénévoles** : Virginie Bridard - Philippe Guidon - Daniel Richaudeau - Marie-Paule Rigard - Laurence Sevrin - Colette Vancoillie.

Rappel des actions du CCAS :

*actions en faveur des aînés du village* : muguet du 1<sup>er</sup> mai - repas en novembre - colis de Noël - anniversaire des 90 ans.

*actions en faveur des jeunes du village* : bon d'achat à la naissance - chasse aux œufs de Pâques - bon d'achat à l'entrée en 6<sup>ème</sup> - aide au voyage scolaire - aide au Bafa ou Bafd

Assistante sociale : Mme Melich-Scharff

Maison Départementale des Solidarités (MDS) - site de Pompey - 03 83 47 88 19

adresse : 112 rue des Quatre Eléments - 54340 Pompey

Mme Melich-Scharff peut vous recevoir à Leyr le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois uniquement sur RV.

### Personnel Communal - changement

Début septembre Madame Seyer a demandé une rupture conventionnelle de son CDI. Le Conseil Municipal après délibération a donné son accord à l'unanimité.

Le remplacement de Mme Seyer s'est effectué rapidement du fait du besoin urgent à la cantine et à l'école pour le ménage très important suivant le protocole sanitaire.

Mme Bridard a pris cette fonction à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Monsieur Siegler en arrêt de travail depuis septembre 2018 a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Monsieur Delencre en CDD jusque fin décembre n'a pas souhaité renouveler son contrat de travail pour 2021. Il a été remplacé par Monsieur Alcoverro qui a pris ses fonctions d'employé communal à compter du 18 janvier.

### Etat Civil -

**Naissances** : 30/04/2020 Emy SCHREINER - 28/05/2020 Emylia MARIUCCI - 02/07/2020 Noé CLAUDEL - 31/08/2020 Taïssya PERRIN - 04/09/2020 Diégo COLLIN - 28/10/2020 Aaron LAMBERT - 19/11/2020 Côme PERROUD - 23/11/2020 Camille MATHIEU LEPLAT - 15/12/2020 Ambre DALMAR - 23/12/2020 Léna VAUTRIN.

**Décès** : 21/01/2020 Serge SIMON - 22/05/2020 - Marie Thérèse SCHWOB née IGNAZI - 17/08/2020 Bernard LAURAIN - 28/10/2020 Michel DIDILLON - 13/12/2020 Daniel DRUAUX - 31/12/2020 Georges RICHAUDEAU -

Mairie de Leyr - place Jacques Callot - ☎ 03 83 31 85 62 - ✉ [contact@mairie-de-leyr.fr](mailto:contact@mairie-de-leyr.fr)

Responsable de la publication : Jean-Marc Iemetti - Rédaction et mise en page : Alain Schwob - Sylvain Bridard

Crédit photos : Alain Schwob - Foyer Rural - collection privée et autorisée

Imprimé par Office Dépôt - ZAC du Saule Gaillard - 54390 Frouard